



République Française
Commune de la Cadière d'Azur

AVIS DU MAIRE

LE MAIRE DE LA CADIÈRE D'AZUR
A L'HONNEUR DE VOUS INFORMER QUE
LE CONSEIL MUNICIPAL
SE RÉUNIRA LE :
JEUDI 05 DECEMBRE 2024
À l'Espace Culturel À 20 H30

Les débats seront aussi accessibles au public de manière électronique.

ORDRE DU JOUR :

- 0- Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
- 1 – Renouvellement de la convention médecine préventive avec le CDG ;
- 2 – Politique d'attribution des logements sociaux – signature de la Convention Intercommunale d'Attribution ;
- 3 – Adoption du Rapport de la CLECT (évaluation des charges transférées)
- 4 – Certification de la gestion durable de la forêt du Défends ;
- 5 - Demande d'une subvention auprès du Conseil Régional ;
- 6 – Autorisation donnée au Maire de signer l'avenant n°1 pour l'assurance des risques statutaires ;
- 7 – Opérations d'ordre budgétaire ;
- 8 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les Dépenses d'investissement avant le vote des budgets de la commune dans la limite Du quart des crédits ouverts aux budgets précédents – Quart des crédits 2024 en 2025.

Le 25/11/2024

Le Maire,
René JOURDAN.

